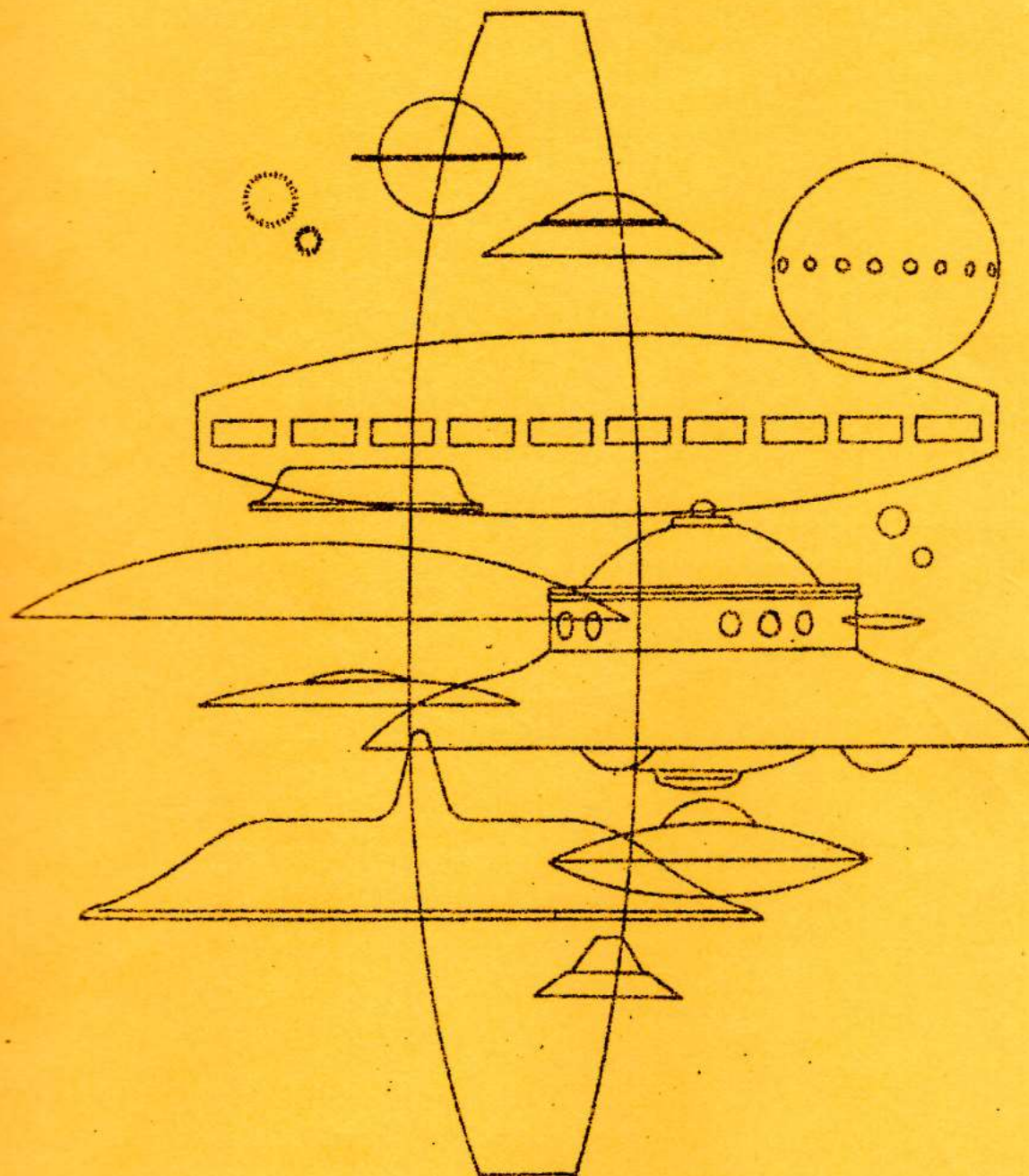


Les Chroniques de la

« C. L. E. U. »

(COMMISSION LUXEMBOURGEOISE D'ETUDES UFOLOGIQUES)



Boite Postale N° 9

Belvaux

Grand-Duché de Luxembourg

NUMERO 20 . DE

- MARS 1982

Président : Christian PETIT
Secrétaire : Monique PETIT
Trésorier : Alain BALTENWEG
Rédacteur : Christian PETIT
Imprimerie : Victor DI CENTA
Resp. Serv. Enquêtes : Silvere FEDELI
Resp. Serv. Contactés : Alain BALTENWEG
Astronomie : Philippe CECCATO, J.P. SUARDI
Electronique : Robert JANDER
Photographie : Joel TORTERAT
Dessinateur : Raoul ROBE, GPUN

- + - + - + - + - + -

La C.L.E.U. est membre du CECRU (Comité Européen de Coordination à la Recherche Ufologique) et du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques).

Reproduction autorisée avec mention de l'auteur et de son origine, sauf les bandes dessinées, propriété exclusive du GPUN et de la CLEU.

- + - + - + - + - + -

AU SOMMAIRE

- Les cheveux d'ange (2e partie)
- Essai d'une définition du phénomène OVNI
- Observation au Bridel (G.D. Luxembourg)
- Ephémérides
- Dans la presse

- + - + - + - + - + -

EDITORIAL

Les articles de notre collègue Alain Schmitt et de la Sobeps sont assez longs et ne pouvaient être amputés. Cet éditorial sera donc très court afin de leur laisser la place.

La 11e session du C.N.E.G.U. à Marienthal verra une trentaine d'ufologues de notre région se réunir à Luxembourg. Le C.N.E.G.U. est un merveilleux instrument de travail façonné par les 5 groupements présents. Ils nous aident tous dans notre étude du phénomène OVNI. Des soirées d'observation sont prévues cette année. Nous espérons vous y voir nombreux.

- + - + - + - + - + -

Essai d'une définition du phénomène OVNI

La complexité du phénomène OVNI ne permet pas de donner au stade actuel de nos connaissances une définition réduite du phénomène. Ceci étant néanmoins une pratique courante car nécessaire dans le contexte des méthodes scientifiques, cela a été essayé à maintes reprises et je vais en donner quelques exemples:

1. "Let me define the UFO phenomenon, the existence of which we wish to determine or deny, as the phenomenon described by reports of visual or instrumental observations of lights or objects in the sky (or near, or on the ground) whose presence, trajectories, and general character are not explainable in verifiable physical terms, even after intensive study." J.A. Hynek (1)
2. "For "UFO", I accepted the definition of Colorado Report: (+) essentially an unidentified object or apparition considered strange by the observers." W.K. Hartmann (2)
3. "Conclusion: en résumé, une conscience thématique provoquant dans notre environnement des effets physiques allégués, nous éduque et se camoufle en manipulant les structures de nos croyances. Son "enseignement" est basé sur une intégration sociologique à haut niveau d'abstraction et la formation spécifique de certains individus destinés à influencer le reste de l'humanité par leurs actes, leurs paroles ou leurs écrits. Ces individus généralement dupes de la situation insolite à laquelle ils sont confrontés, sont soumis à un programme de renforcement qui leur est inculqué par stimulation sélective du système nerveux central sous l'action de micro-ondes." T. Pinvidic (3)
4. "Transposition de l'observation (du récit, de l'interrogatoire, de la lecture) d'un objet non reconnu sous l'influence conjuguée du mythe et de l'autosuggestion. Même pas! Chaque cas étant un cas particulier, on ne peut se permettre une définition, même assez souple. Mécanisme archi-connu, banal, de rumeur!" M. Monnerie (4)
5. "Geschieht nun in der Aussenwelt etwas Aussergewöhnliches oder Eindrucksvolles, sei es Mensch, Sache oder Idee, so kann sich der unbewusste Inhalt darauf projizieren. Dadurch wird der Projektionsträger numinos und mit mythischen Kräften ausgestattet. Kraft seiner Numinosität wirkt er im höchsten Masse suggestiv und eignet sich eine Legende an, die sich uralter in ihren Grundzügen wiederholt. (visionäres Gerücht, voir p. 11 id.) Den Anlass zu der Manifestation der latenten psychischen Inhalte gibt das Ufo. Wir wissen von ihm mit einiger Sicherheit nur, dass es eine Oberfläche besitzt, die vom Auge gesehen wird und zugleich ein Radarecho zurückwirft." C.G. Jung (5)

(+) = Condon Report 1968

(1) UFO's Scientific debate p41. T. Page, C.Sagan Norton Library 1972

(2) idem (1) p. 12

(3) Le noeud gordien ou la phantastique histoire des OVNI
T. Pinvidic p. 401 éd. France empire 1979

(4) Le naufrage des extra-terrestres. M. Monnerie P. 21
Nouvelles éditions ration 1979

(5) Ein moderner Mythos p. 125 C.G. Jung Rascher Verl. Zürich
1958

La liste des définitions est assez longue et je l'ai voulue ainsi. On voit bien que les définitions ne sont pas toujours complètes parce que restrictives. Ceci est dû soit au manque d'informations de l'auteur soit à un préjugé explicatif, l'auteur formulant sa définition à partir d'une explication du phénomène OVNI déjà préformée. Ainsi les définitions s'excluent parfois mutuellement. Or une définition complète devrait être compatible avec toutes les autres, c.à.d. les contenir.

Les propriétés du phénomène OVNI telles que j'ai essayé de les définir dans le chapitre .. sont à peine introduites. C'est dire l'impossibilité de les cerner. Il faut encore faire quelques remarques sur les cinq définitions citées ci-dessus:

- Toutes les définitions traitent le phénomène OVNI comme un fait judiciaire et historique non sujet à l'étude expérimentale.
- Les définitions introduisent une segmentation du phénomène OVNI en une partie témoin/enquêteur et témoignages et une partie phénomène en-soi, primaire ou premier, qui est toujours équivoque, non prouvé, qui ne permet pas d'approche expérimentale. (Je me répète mais c'est important)
- (Cette remarque est un corolaire logique de la première)
- Des modèles explicatifs du phénomène OVNI se retrouvent implicitement ou explicitement dans chaque définition (ils sont d'ailleurs autolimitatifs pour la définition). Il en existe trois classes sur lesquelles je reviendrai à la fin du chapitre.

Une définition du phénomène OVNI doit contenir, vu la complexité du phénomène une composante qui décrit la dynamique du phénomène OVNI. Cette définition devra introduire au moins 4 niveaux de description du phénomène, chaque niveau introduisant soit une complexité inhérente soit une complexité dynamique (due aux interactions entre ces niveaux). La définition du GEPAN en est un exemple (1)

" Aussi proposons nous la définition suivante en deux volets:

- A Le phénomène OVNI est constitué par l'existence dans de nombreux pays du monde et de manière continue depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de personnes qui ont rapporté avoir vu des lumières ou des objets inhabituels dans le ciel, ou au sol ou auprès du sol. Ces témoignages décrivent parfois des objets solides d'aspect artificiel et sont accompagnés, de manière rare mais significative d'enregistrements physiques (photo, écho radar, ...) ou de traces au sol attribuées au phénomène allégué.

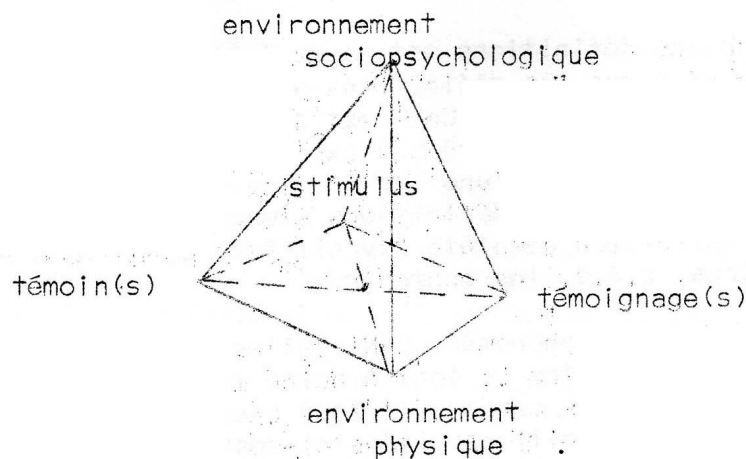
Nombre de ces témoignages, soumis à une analyse méthodique auprès des témoins et sur le site de l'observation alléguée, ne peuvent être attribuées en toute rigueur ni à des affabulations ni à des mésinterprétations de par la personnalité des témoins et la spécificité des données qu'ils fournissent. Ils demeurent donc inexpliqués non seulement pour les témoins mais également pour les "experts". (2)

- B Schéma de recherche: La représentation suivante respecte le caractère original du stimulus par rapport aux éléments qui sont effectivement étudiables. En effet, le stimulus lui-même n'est pas en général expérimentable ou reproductible. (3)"

(1) GEPAN = groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non-identifiés organe du Centre National d'Etudes Spatiales CNES)

(2) Note technique no 1, p. 49 éd. GEPAN

(3) Note technique no 3 p. 20,21



Ce schéma, il faut le voir plus en détails, l'expliquer.
Je reviens ainsi aux niveaux que j'ai introduit dans la discussion.

1er niveau:

Le stimulus. Le phénomène premier ou primaire. Ce que l'ON a classiquement appelé "ovni". A priori, une approche historico-judiciaire (c.à.d. l'analyse statistique ou élémentaire de témoignages ovni) ne permet pas de connaître le phénomène primaire, mais seulement de rassembler un certain nombre de faits indiquant la voie à prendre par une étude expérimentale.

Il semble p.ex. qu'une approche instrumentale basée sur la détection d'ondes électromagnétiques soit possible. (ceci est indiqué par des observations ovni au radar ou photographiques). En partant d'une hypothèse explicative purement parapsychologique, une autre approche semble possible: celle-là expérimentale! (voir Viéroudy) Je reviendrai plus tard sur ces choses là. Ce qu'il convient de retenir ici surtout, c'est que, en se détachant des méthodes scientifiques "classiques" on peut éventuellement arriver à cerner empiriquement (expérimentalement) le phénomène primaire.

(l'analyse statistique travaille empiriquement sur les témoignages, donc sur un autre niveau).

Ces méthodes permettront de ne plus faire de l'ufologie une apologétique casuistique.

Ainsi, le stimulus peut être, au stade actuel de nos connaissances, un très grand nombre de phénomènes ou d'objets différents en mouvement dans notre atmosphère (ou près du sol ou au sol) naturels ou artificiels à dynamique propre (mais non nécessairement autonome vis-à-vis de l'espèce humaine) (le "n'importe quoi" de Monnerie).

2e niveau: Le témoin. Les témoins. Témoignages.

En passant du 1er au 2e niveau, la dynamique du phénomène commence à jouer. En effet, il devient dès à présent très difficile sinon impossible dans l'approche historico-judiciaire de différencier entre le comportement et l'aspect propres du phénomène primaire et l'interprétation qu'en donne le témoin. Il y a là une première interaction à décrire plus en détails. Il s'agit principalement de psychologie du(des) témoin(s) et de psychologie de la perception. (éventuellement de dynamique de groupes restreints de témoins) Cette description fait l'objet d'une grande partie de ce livre. Elle est p.ex. aussi l'objet principal de la définition de Jung (voir p. 1). Le témoin décrit évidemment le phénomène primaire, ce qui donne le témoignage (matériel brut, dans le meilleur des cas, de l'analyse statistique). Il s'agit de la transcription de l'observation dans le langage courant du témoin. Cette transcription est assez facilement interprétable, mais encore (on le verra au niveau 3) faut-il que celui qui interprète soit "innocent"

et n'ait pas une opinion préconçue. (un astronome entendra "météorite" pour boule de feu, un ufologue "objet volant incandescent"). Mais avant la description par des mots (combien de fois a-t-on entendu: "je ne peux pas le décrire convenablement") il y a plus grave. Le témoin devant son observation a essayé d'expliquer le phénomène qu'il a observé; il l'a introduit dans son "monde", monde souvent imaginaire, peu scientifique en tout cas, son concept philosophique bien à lui, une "explication" du monde réduit à l'environnement, au milieu vital du témoin. On se trouve ici devant un besoin fondamental de l'Homme: le besoin d'expliquer, de s'orienter. Le témoignage sera ainsi toujours redondant avec ce que le témoin a vécu jusque là, ce qu'il a pensé, avec son savoir (actif et passif). Plus le phénomène primaire aura été étrange (par rapport au "monde", aux connaissances du témoin) plus le témoignage (= l'interprétation) est déformé et déformant par rapport à celui-ci; et cela parce qu'il faut absolument trouver une explication qui n'est rien d'autre qu'une paraphrase de l'observation réelle (transcription). Le fait que le caractère mystérieux ou étrange d'une observation ou d'une perception quelconque est éminemment subjectif et que l'interprétation explicative ne l'est pas moins, prend ainsi une bonne partie de l'objectivité au témoignage. Ainsi une bonne partie des propriétés du phénomène ovni sont dues déjà à ce premier filtre qu'est le témoin. Il faut encore ajouter que heureusement, une bonne partie des témoins est "de bonne foi" c.à.d. n'est pas à la recherche d'ovni... ce qui n'est pas toujours le cas pour l'enquêteur/chercheur ovni, c'est le moins que l'on puisse dire. Le deuxième niveau décrit un témoin qui baigne dans un environnement sociopsychologique ufologique du premier degré: il a entendu parler des ovnis, mais ne s'en soucie guère! (1)

Les interactions entre le(s) témoin(s) et l'enquêteur/chercheur (3e niveau) sont multiples. Une nouvelle composante entre ici en jeu: la dégradation de l'information. Le témoin s'adresse à une tierce personne: - un parent

- un(e) collègue de travail
- des amis
- un enquêteur/chercheur ou un groupe d'études ufologiques
- un organe responsable de la sécurité, de l'ordre ou de l'opinion publique (gendarmerie, mass-médias, ...)

C'est l'enquêteur/chercheur qui retiendra au 3e niveau plus particulièrement notre attention. Mais il faut d'abord traiter un autre problème: celui de la rumeur ovni. Elle est due aussi bien au bouche-à-oreille qu'aux mass-médias. Ici et là, l'information véhiculée est déformée et diminuée qualitativement tandis que la quantité apparente est largement augmentée. On est en présence d'un cercle vicieux que je vais essayer de décrire maintenant. Pour qu'une information nouvelle (inconnue jusque là) soit généralement admise comme vraie, il faut qu'elle soit confirmée; ou encore: toute information pragmatique est issue d'un système autorégulatif basé sur le couple d'interactions (inf. nouvelle; inf. confirmée). En appliquant ici: le témoin parle à une personne, à un groupe de personnes (au travail) de son observation. Par une voie quelconque l'information (nouvelle) parvient aux mass-médias qui la diffusent au grand public. L'information de départ est bien sûr déformée, souvent même devenue méconnaissable. Mais elle confirme l'information-rumeur qui vourte que l'ON a vu un ...

(1) ... mais il en a entendu parler, l'ovni étant une catégorie d'objets existant dans son vocabulaire, qu'il emploiera volontiers s'il n'arrive pas à expliquer (c.à.d. trouver une catégorie d'objets qu'il connaît) la chose ...

Ainsi ceux qui ont obtenue une information par une voie, se retrouvent confirmés dans leur "savoir" par la même information obtenue par une autre voie qui peut sembler plus digne de foi alors que p.ex. la rumeur du bouche-à-oreille peut elle-même engendrer un article de presse et se confirmer elle-même. Cercle infernal de la circulation de l'information. Il y a bon nombre de détours possibles. Prenons l'exemple de l'enquêteur/chercheur ufologue qui intervient: lui encore confirmera, soit en rapportant dans un article de presse, soit en publiant dans une revue, un livre d'information de départ. Il crée ainsi une toile de fond quasi-permanente, un bruit de fond ufologique qui permettra de relancer la rumeur au cas où l'On verra quelque chose.

On peut ainsi imaginer un nombre presque infini de détours (information de mass-média 1 à mass-média 2 etc ...) qui fermeront toujours le cercle de la rumeur.

Bien sûr, il y a là un phénomène invévitable dans la circulation de toute information mais qui néanmoins joue justement dans un phénomène où l'on se trouve souvent aux frontières de l'étrange et du mystérieux, si ce n'est du sensationnel, un rôle important qui ne peut être jugé actuellement que très intuitivement dans sa globalité.

(ce qui vaut d'ailleurs pour tout le phénomène ovni)

Si maintenant une rumeur véhicule un certain nombre d'idées qui sont caractéristiques pour "l'état d'âme" d'un assez grand nombre d'individus de cet époque et de cet endroit, cette rumeur peut assez facilement devenir chronique. A force de l'entendre se répéter, elle sera soit introduite dans les grands courants idéologiques du moment (de nos jours la science p.ex.) soit elle restera à part et deviendra fable, légende, folklore, mythe, conte de fée, secte religieuse, ... (1). Cette idée va être précisée dans un chapitre ultérieure.

3e niveau:

L'enquêteur/chercheur-ufologue; toute personne qui recueille, analyse ou divulgue un témoignage.

La psychologie de l'enquêteur joue un rôle important. En effet, il peut manipuler inconsciemment ou consciemment soit le témoin en vue d'obtenir le témoignage voulu (ou du moins exprimé dans une terminologie "ufologique" qu'il a insinuée) soit le témoignage (dans le même sens) en le diffusant ou non, en l'introduisant ou non dans les statistiques, etc ...

L'ufologue est très souvent "amateur en science", "croit" fermement aux ovnis et essaie de persuader tout le monde de la réalité du phénomène. Le troisième niveau décrit une personne fort intéressée au phénomène ovni qui se trouve dans un environnement sociopsychologique ufologique du deuxième degré:

L'ufologue est le plus souvent l'intermédiaire par lequel l'information-témoignage est introduite dans l'opinion publique (ou l'environnement social, à prendre au sens le plus large possible). Ceci vaut certainement pour l'information de seconde main (pré-analysée; une enquête ou le récit personnel et littéralement repris n'apparaît plus, peut déjà être considérée comme telle) tels revues magazines, mensuels etc ..., et le plus souvent pour l'information actuelle des journaux (on a vu que cette information joue un rôle important dans la confirmation de l'ouïe-dire). C'est lui également qui écrit 95% des livres d'ovnis.

(1) L'introduction d'une idée dans un grand courant idéologique (communément accepté) d'une époque équivaut évidemment à une admission au rang de vérité générale (p.ex. la terre n'est pas au centre de l'univers).

L'ufologue se trouve ainsi être le filtre qui produit une grande partie des caractéristiques du phénomène primaire, et cela très souvent sur base de documentation qui a déjà souvent passé un autre enquêteur sans parler de la déformation inhérente à chaque témoignage même de première main (du fait que le témoin y introduit son savoir). L'ufologue ne différencie plus entre propriétés du phénomène primaire et celles dues au témoin!

L'ufologie, comme le témoin, comme le journaliste, se trouve dans le même environnement sociopsychologique général de l'époque auquel appartient la rumeur, la légende, le mythe des ovnis.

S'ajoute que l'ufologue est constamment à la recherche du Cas qui apportera la Preuve qu'ils existent (Je sais, je généralise trop) et dévore de la littérature ovni et en produit ...

Ainsi l'ufologue, comme son nom l'indique, se retrouve au milieu du mythe ovni, étant homme et surhomme à la fois, cotoyant à chaque instant les dieux venus des immensités des espaces peuplés ...

4e niveau:

Ici je ne fais qu'énumérer; en effet la complexité que l'on atteint à ce stade revient à formuler une théorie complète de la société civilisée avec toutes ses interactions et plus particulièrement de la circulation de l'information et des croyances et idéologies d'une société. Quelques aspects seront traités dans les chapitres qui suivent. J'espère que j'ai pu montrer ci-dessus assez clairement les composantes qui compliquent et rendent complexe le phénomène ovni. Le 4e niveau est donc le milieu vital du phénomène ovni.

- le particulier (psychologie individuelle)
ou l'individu dans une société

- les masses (sociologie)

c.à.d. le milieu sociopsychologique

- les pouvoirs publics: police, gendarmerie, armée
- les milieux politiques, culturels, économiques, sociaux
- les sciences naturelles et humaines
- la vie religieuse

etc

- le milieu physique: géographique, météorologique,
atmosphérique, climatique, ...

- Les mass-médias

Les mass-médias sont mis à part parce qu'ils jouent le rôle le plus important dans la circulation de l'information entre le particulier et l'opinion publique.

Conclusion:

Il semble qu'une grande partie de la complexité du phénomène ovni telle qu'elle est ressentie aujourd'hui par bon nombre de chercheurs soit due à la toile de fond ou superstructure sociopsychologique des niveaux 2, 3 et 4 décrit ci-dessus. Les propriétés et caractéristiques du phénomène ovni (telles qu'elles sont décrites dans la littérature ovni) sont pour une grande partie dues (1) aux interprétations du(des) témoin(s), de l'enquêteur/chercheur (niv. 2 et 3) ainsi que de l'opinion publique, (le ON, la rumeur, le mythe ...).

Il semble en effet logique, vu la très faible quantité d'information que l'on possède actuellement sur le phénomène primaire, et vu le matériel sociopsychologique assez étendu, de commencer l'analyse du phénomène par là où l'on possède le plus d'informations.

(1) une hypothèse explicative sociopsychologique du phénomène ovni devra les réquiere toutes au langage sociopsychologique.

Je veux dire par là qu'il vaut mieux pousser à fond la recherche socio-psychologique (dans ce domaine on peut se baser sur un certain nombre de travaux déjà existants, non seulement dans le domaine qui nous concerne ici) qui à l'énorme avantage de ne pas devoir se référer à une vie extrahumaine, qui elle, est des plus hypothétiques (il suffit d'être existentialiste pour pouvoir travailler). Donc il vaut mieux à priori ramener les "propriétés du phénomène" ovni à la psychologie du témoin (entre autre) et de voir après ce qui reste pour éventuellement alors introduire un autre facteur d'explication. (p.ex. une vie intelligente extra-terrestre)

Bien sûr, le modèle explicatif contraire qui part d'un phénomène primaire hautement étrange et à structure comportementale très complexe et compliquée (et par là introduit les notions de complexité et d'intelligence dans nos analyses) est également valable, mais il se base sur l'existence d'une intelligence extrahumaine (1) qui est tout à fait hypothétique.

On retiendra donc provisoirement la conclusion suivante: le témoin et l'environnement social "produisent", consciemment ou inconsciemment, à partir d'un phénomène primaire peu connu, ce que l'on appelle communément, et au sens le plus large du terme, le "phénomène ovni"; conclusion provisoire qui est en même temps hypothèse de travail.

Alain SCHMITT, membre de la C.L.E.U.

(1) je préfère le terme "extrahumain" à celui d'"extraterrestre" parce qu'il est moins tendancieux.

- + - + - + - + -

DANS LA PRESSE

Un ovni observé par des policiers à Mulhouse

Une quinzaine de policiers de Mulhouse ont observé le 13 février 1982 au matin, au-dessus de la ville, les évolutions de ce qu'ils croient être un ovni. L'objet, décrit comme "une grosse boule émettant une lumière intense" s'est déplacé "à vitesse assez lente, du nord-ouest vers le sud-est, entre 6h30 et 7h40, puis il a disparu" précise-t-on de même source.

L'Ovni de Roanne... identifié

Le 23 février dernier, les équipages et les passagers de trois avions de ligne, se trouvant vers 6h50 du matin, dans la région de Roanne-St-Etienne, ont pu apercevoir, de façon très distincte, un objet lumineux se déplaçant de l'est vers l'ouest.

Diverses personnalités qui se trouvaient dans l'un des avions, avaient attesté du phénomène, notamment le député Neuwirth et M. Rocher, président de l'AS Saint-Etienne.

Alerté, le GEPAN basé au Centre Spatial de Toulouse, a fait une enquête. Il en ressort qu'il s'agissait d'un ballon sonde météorologique, lâché de la station météo de l'aéroport de Lyon-Satolas, 35 minutes plus tôt, qui pousse par le vent, évoluait à plus de 25000 m d'altitude.

Références: Républicain Lorrain

E P H E M E R I D E S

Les heures ci-dessous sont données en temps universel. Pour avoir l'heure légale ajoutez 2 heures pendant l'heure d'été et 1 heure pour 1 heure hiver, en France, au Luxembourg et en Belgique. Pour chaque météorites ou étoiles filantes.

Radiant: point d'où semble émaner tous les météores d'un essain se dispersant dans toutes les directions.

Février 1982

| | |
|------------|---|
| Vénus | : elle est très difficile à observer en début de février car elle se rapproche du Soleil |
| Mercure | : elle est visible le 26 février au matin |
| Mars | : il continue de s'approcher de la terre; il n'est observable qu'en seconde partie de la nuit |
| Jupiter | : il devient visible à partir d'1 heure du matin |
| Saturne | : il se lève de plus en plus tôt non loin de Jupiter |
| Météorides | : Quadrantides |
| | : Radiant: près de Bêta Bouvier |
| Lune | : PQ le 1; PL le 8; DQ le 15; NL le 23 |

Mars - Avril 1982

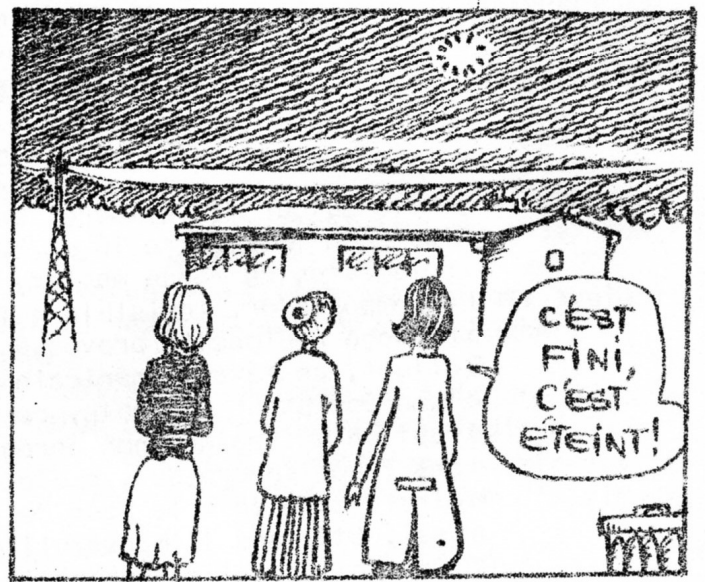
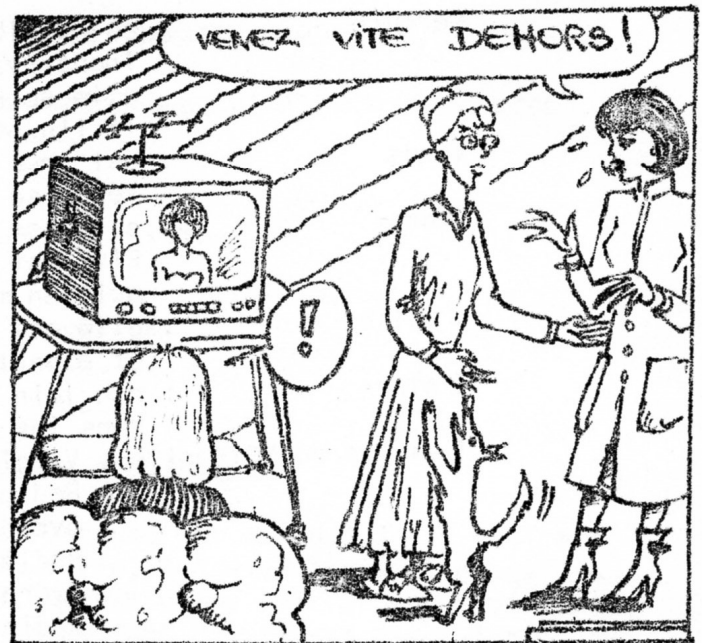
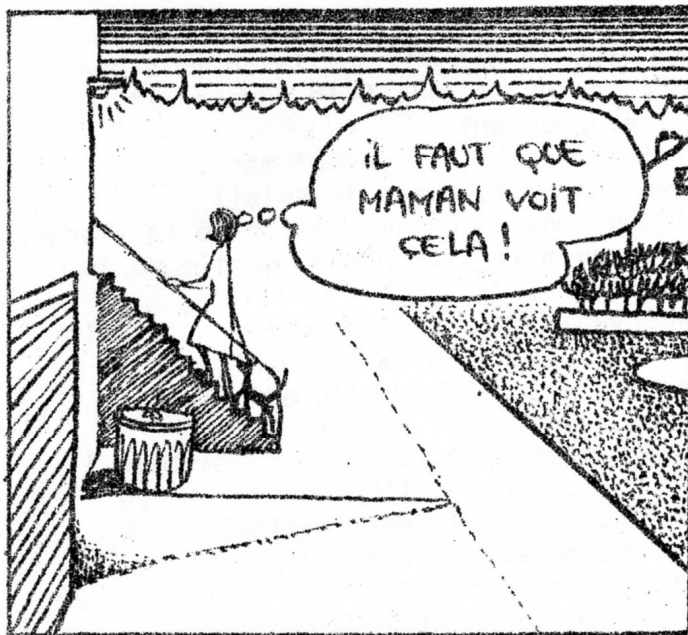
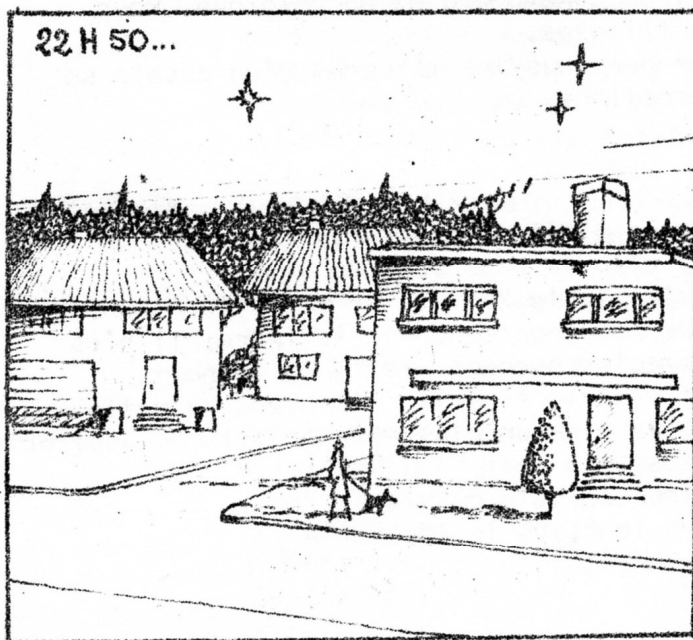
| | |
|--|--|
| Mercure | : est visible le matin au début de mars, elle sera inobservable dans la seconde partie du mois car elle se rapproche du soleil. Elle réapparaît à la fin avril au couchant |
| Vénus | : est très visible le matin en début mars.
Vénus se lève 1h52 min. avant le soleil |
| Mars | : elle est située dans la constellation de la Vierge. Elle est observable la plus grande partie de la nuit en mars et avril |
| Jupiter | : elle est observable en seconde partie de la nuit et à partir de 22 heures à la fin avril |
| Saturne | : non loin de mars et jupiter, elle est visible dans les mêmes conditions |
| Essaims de Météorites: Virginides, tout le mois de mars, maximum 3 | |
| | Radiant: 50° du nord de l'Epi de la Vierge |
| | Lyrides: du 12 au 24 mars, maximum le 22 |
| | Radiant: 10° au sud de Véga (Alpha-Lyre) |
| | Hydrades: à partir du 12 avril, maximum le 25 |
| | Radiant: 20° au sud d'Alpha Corbeau |
| Lune | : PQ le 2 mars, PL le 9 mars, DQ le 17 mars, NL le 25 mars |
| Lune | : PQ le 1 avril, PL le 8 avril, DQ le 16 avril, NL le 23 avril |

- + - + - + - + -

Mystère autour de la Terre: Un nuage mystérieux autour de la Terre depuis plus d'un mois entre 16 et 20 km d'altitude pose une problème aux météorologistes du monde entier, qui ne peuvent en déterminer l'origine ni la composition. Invisible à l'oeil nu, il est trop important pour être un nuage radioactif provoqué par une explosion nucléaire, selon M. Defloor, un savant américain de Hawaii. Long de plus de 3 km et d'une épaisseur variable, ce nuage pourrait avoir été créé par une éruption volcanique non enregistrée dans les îles Aléoutiennes ou dans l'hémisphère Sud, a déclaré M. Defloor. Le nuage a déjà fait au moins 4 ou 5 fois le tour de la Terre. Les savants japonais ont eux aussi, été dans l'impossibilité de donner une explication.

Référence: Républicain Lorrain du 4 mars 1982

BRIDEL (Luxembourg) 13.09.76



Ainsi ceux qui ont obtenu une information par une voie, se retrouvent confirmés dans leur "savoir" par la même information obtenue par une autre voie qui peut sembler plus digne de foi alors que p.ex. la rumeur du bouche-à-oreille peut elle-même engendrer un article de presse et se confirmer elle-même. Cercle infernal de la circulation de l'information. Il y a bon nombre de détours possibles. Prenons l'exemple de l'enquêteur/chercheur ufologue qui intervient: lui encore confirmera, soit en rapportant dans un article de presse, soit en publiant dans une revue, un livre d'information de départ. Il crée ainsi une toile de fond quasi-permanente, un bruit de fond ufologique qui permettra de relancer la rumeur au cas où l'on verra quelque chose.

On peut ainsi imaginer un nombre presque infini de détours (information de mass-média 1 à mass-média 2 etc ...) qui fermeront toujours le cercle de la rumeur.

Bien sûr, il y a là un phénomène invévitable dans la circulation de toute information mais qui néanmoins joue justement dans un phénomène où l'on se trouve souvent aux frontières de l'étrange et du mystérieux, si ce n'est du sensationnel, un rôle important qui ne peut être jugé actuellement que très intuitivement dans sa globalité.

(ce qui vaut d'ailleurs pour tout le phénomène ovni)

Si maintenant une rumeur véhicule un certain nombre d'idées qui sont caractéristiques pour "l'état d'âme" d'un assez grand nombre d'individus de cet époque et de cet endroit, cette rumeur peut assez facilement devenir chronique. A force de l'entendre se répéter, elle sera soit introduite dans les grands courants idéologiques du moment (de nos jours la science p.ex.) soit elle restera à part et deviendra fable, légende, folklore, mythe, conte de fée, secte religieuse, ... (1). Cette idée va être précisée dans un chapitre ultérieure.

3e niveau:

L'enquêteur/chercheur-ufologue; toute personne qui recueille, analyse ou divulgue un témoignage.

La psychologie de l'enquêteur joue un rôle important. En effet, il peut manipuler inconsciemment ou consciemment soit le témoin en vue d'obtenir le témoignage voulu (ou du moins exprimé dans une terminologie "ufologique" qu'il a insinuée) soit le témoignage (dans le même sens) en le diffusant ou non, en l'introduisant ou non dans les statistiques, etc ...

L'ufologue est très souvent "amateur en science", "croit" fermement aux ovnis et essaie de persuader tout le monde de la réalité du phénomène. Le troisième niveau décrit une personne fort intéressée au phénomène ovni qui se trouve dans un environnement sociopsychologique ufologique du deuxième degré:

L'ufologue est le plus souvent l'intermédiaire par lequel l'information-témoignage est introduite dans l'opinion publique (ou l'environnement social, à prendre au sens le plus large possible). Ceci vaut certainement pour l'information de seconde main (pré-analysée; une enquête ou le récit personnel et littéralement repris n'apparaît plus, peut déjà être considérée comme telle) tels revues, magazines, mensuels etc ..., et le plus souvent pour l'information actuelle des journaux (on a vu que cette information joue un rôle important dans la confirmation de l'ouïe-dire). C'est lui également qui écrit 95% des livres d'ovnis.

(1) L'introduction d'une idée dans un grand courant idéologique (communément accepté) d'une époque équivaut évidemment à une admission au rang de vérité générale (p.ex. la terre n'est pas au centre de l'univers).

On eût dit de la graine de coriandre; c'était blanc, cela avait un goût de galette au miel. Ils le ramassèrent pour le "cuire" au four ou pour le "bouillir". (18) Chaque matin, six jours sur sept, il en était de même et les "enfants d'Israël mangèrent de la manne quarante ans durant, jusqu'à leur arrivée en pays habité". On précise par ailleurs que cette manne était sensible à la chaleur: "quand le soleil devenait chaud, elle fondait".

D'autre part, on affirme que cette nourriture avait été promise (ou provenait de) "la gloire de Yahwé" apparaissant sur une "nuée". On insiste même sur la présence d'une "colonne de nuée" précédant les Israélites lors de leur sortie d'Egypte. Le jour, elle était "ténébreuse" et la nuit, elle prenait "la forme d'une colonne de feu" éclairant leur route. Elle leur montrait les chemins à suivre, mais lors de la traversée de la "mer des roseaux" elle se déplaçait de l'avant vers l'arrière du cortège, pour se placer entre les Israélites et l'armée des Egyptiens, qui furent mis en déroute.

Bien qu'il s'agisse véritablement d'un objet "non identifié", nous associons à ce cas, comme à tous les autres, une certaine marge d'incertitude. Bien que celle-ci soit variable, suivant le cas, nous attacherons seulement de l'importance à l'image globale qui se dégage de toute cette mosaïque. Les cas suivants sont en tous cas d'un autre ordre. Les deux premiers sont extraits du livre de E. Chladni (19) et les autres de celui de Charles Fort (20). Il convient de signaler que Chladni était un scientifique. Il fit les premières études approfondies de l'acoustique. Mais c'était aussi le premier scientifique qui prit au sérieux les "racontars" concernant les "pierres tombées du ciel". Il rassembla un grand nombre de récits à cet égard dans son livre, publié en 1794, avant que Jean-Baptiste Biot ne procéda à l'enquête sur la chute météoritique qui eut lieu en 1803, au village de l'Aigle, en Normandie.

Jusque-là on s'était contenté de ridiculiser ces histoires absurdes. Mais le livre de Chladni contient aussi quelques cas d'observations d'une chute d'autres matières, que nous appellerions aujourd'hui des "cheveux d'ange". Notons également que Charles Fort puisait ses informations en général dans des publications de type scientifique, que nous indiquerons entre parenthèses.

En 1582, il y aurait eu près de Erfut, en Allemagne, au cours d'un orage, une chute d'une grande quantité d'une substance semblable à des cheveux humains.

Le 23 mars 1665, il y aurait même eu, près de Leipzig, une chute tellement abondante de "filaments de soie bleue" que des champs entiers en furent recouverts. Il est précisé que ces filaments seraient tombés du ciel et qu'ils s'accrochaient aux pieds des hommes et des animaux.

Le 31 janvier 1686, on aurait constaté en Norvège et en Poméranie (Prusse orientale) une chute de quantités énormes d'une substance qui se présentait sous la forme de feuilles "noires", semblables à du papier carbonisé. Des analyses chimiques auraient été effectuées par Von Grothus et Berzélius, l'un pensant qu'il s'agissait d'une substance minérale (des "écaillés de météorites"), tandis que l'autre contredisait cette interprétation, parce qu'il n'y avait pas de nickel (Annals and Mag. of Nat. Hist. 1-3-185, Annals of Philosophy, 16-68). On signale par ailleurs qu'en 1686 on aurait vu tomber du ciel près de Memel (également en Prusse orientale) une masse feuilletée, noire comme du charbon.

Elle tombait sous la forme de "grand flocons", en même temps que des flocons de neige. Certains d'entre eux avaient la grandeur de la surface d'une table. Il est précisé que cette matière ressemblait effectivement à des flocons, parce qu'elle se déchirait de manière fibreuse. Elle sentait désagréablement, comme des algues pourries, quand elle était humide, alors que cette odeur disparaissait quand elle était séchée. On y aurait trouvé des matières végétales, qui proviendraient principalement de conifères (Proc. Roy. Irish. Acad. 1-379).

Le 21 septembre 1741, on observa en Angleterre une chute d'une substance décrite comme des "toiles d'araignée", sous la forme de bandelettes d'une largeur d'environ 3 cm et d'une longueur de 12 à 15 cm. Il s'agissait d'une quantité énorme couvrant le territoire qui est compris entre les villes de Selborne, Alresford et Bradley, formant un triangle dont le côté le plus court est de 12 km. On parla de "toiles d'araignée", bien que l'on ne trouva nulle trace d'araignées, parce que les flocons étaient faits de filaments visqueux, semblables à ceux des toiles d'araignée. Les chiens qui allaient renifler cette substance avaient les yeux bandés. Il semble que cette chute se fit en deux étapes et que la seconde dura de 9 heures du matin jusqu'au soir (Wernerian Nat. Hist. Soc. Trans. 5-386).

Au début d'octobre 1821, on assista à Pernambuco (Amérique du Sud), selon un rapport du Consul de France, à "une averse" d'une substance ressemblant à de la soie. On affirma d'une part, que la matière se serait "lentement désintégrée" et d'autre part, que des échantillons envoyés en France auraient eu quelque ressemblance avec des fils de soie qui sont emportés par le vent à certaines époques de l'année (c'est-à-dire des fils d'araignées, appelés fils de la Vierge). La contradiction pourrait être levée, si la "désintégration" correspondait simplement à une fragmentation (Annales de Chimie, 2-15-427, Annual Register, 1821-681).

En mars 1832, on découvrit à Kourianof, en Russie, une substance jaune, résineuse, mais "s'étirant comme du coton", il en tomba dans une zone d'environ 600 m² et cela jusqu'à une épaisseur de 5 cm. Cette substance était combustible. Dans l'eau, elle prenait une couleur d'ambre, devenait élastique comme du caoutchouc naturel et sentait comme un mélange d'huile et de cire. On pensa qu'il pourrait s'agir de pollen (Annual Register, 1832-447).

Charles Fort signale aussi la découverte de substances gélatineuses ou onctueuses. Il y eut par exemple une substance jaune, malodorante, mais comestible, semblable à du beurre (2 fois en 1852) et une substance grisâtre, tombant au cours d'un orage sous la forme de petites masses de la dimension d'une noisette, qui gonflait et devenait gélatineuse après avoir été dans l'eau pendant 24 heures (1846).

En novembre 1833, on aurait trouvé au sol dans les états de New York, New Jersey et Virginie des morceaux d'une matière blanche qui a été comparée à de la gelée, du blanc d'oeuf coagulé, de l'amidon bouilli et du savon mou. La substance était gélatineuse, mais peu élastique et sous "l'action de la chaleur, elle s'évaporerait aussi facilement que de l'eau" (Am. Journ. Sci. 1-26-396). Bien qu'il ne s'agisse pas vraiment de "cheveux d'ange", il est possible que ces substances aient eu initialement la forme de filaments et qu'elles se soient ensuite agglomérées pour former des masses plus ou moins grandes d'une matière compacte.

Revenons aux matières filamenteuses.

En 1839, il y eut en Silésie une chute de "draps" ayant l'apparence d'un "feutre de coton". L'examen microscopique aurait révélé que la substance qui les composait provenait principalement de conifères (Edinburgh Rev. 87-197). Nous ne savons pas si cela signifie qu'il s'agissait d'aiguilles de pins ou de pollen.

Le 16 mars 1846, on aurait constaté, à Shangai, la chute d'une grande quantité de "poudre" gri-olive. Au microscope, on aurait constaté cependant qu'il s'agissait d'un "agrégat de cheveux de deux espèces": des cheveux noirs et des cheveux blancs, plus épais. Quand on les brûlait, ils produisaient l'odeur caractéristique des cheveux ou de plumes brûlées (Journ. Asiat. Soc. of Bengal 1847-193).

Le 3 mars 1876, on vit tomber d'un ciel sans nuages, à Olympian Springs, dans le Kentucky, des "flocons" d'une substance ayant une apparence de chair. Il y avait des flocons de 5 à 20 cm², tombant en averse et couvrant le sol, les arbres et les clôtures, mais uniquement dans un corridor d'environ 50 m de large et de 100 m de long. Les analyses effectuées par différents hommes de science conduisirent à des propositions d'identification très divergentes, bien qu'on admettait toujours une origine biologique. Pour certains c'étaient des oeufs de poissons ou de batraciens, pour d'autres, du nostoc (algue microscopique, cyanophycée) et pour d'autres encore, du tissu de poumon, du cartilage ou des fibres musculaires (N.Y. Times, 10 et 12 mars 1876, Scient. Amer. 34-197, Scient. Amer. Suppl. 2-426, 2-473).

En octobre 1881, il y eut à Milwaukee et dans cinq autres villes voisines une chute d'une substance décrite comme des "toiles d'araignée". Les filaments étaient cependant de couleur blanche et de forte texture. Il n'y avait pas d'araignées (Scient. Amer 45-337).

Le 16 octobre 1883, on aperçut dans le ciel, à Montussan en Gironde, un épais nuage, dont on vit tomber des paquets d'une substance "laineuse" de la grosseur d'un poing. Cette "pluie" dura environ deux heures. La matière était blanche et quand on l'enflammait, elle brûlait en se carbonisant. Vue au microscope, elle était formée de "filaments enchevêtrés". On se demande s'il pouvait s'agir d'une agglomération extraordinaire de filaments produits par des araignées, emportées par le vent (G. Tissandier, La Nature, 1883, p. 342).

Le 21 novembre 1898, on constata à Montgomery, dans l'Alabama, la chute de nombreux échantillons d'une substance "semblables à des toiles d'araignée". Elles tombaient en torons et parfois en groupes de 25 cm² et plus. Il n'y avait pas d'araignées et la matière ressemblait à des fibres d'asbeste. De plus elle était phosphorescente (Monthly Weather Rev. 26-566).

A ces récits étranges, nous devons ajouter encore les observations qui auraient été faites à Fatima, en nous référant au livre de l'abbé Felici (21) et à celui de Paul Misraki (22). Nous ne cherchons évidemment pas à choquer ceux qui "croient" au sens religieux, aux événements de Fatima, mais il faut noter qu'ils ne font pas partie de "dogmes" de l'église catholique et que l'honnêteté intellectuelle ne nous permet pas d'écarter arbitrairement un cas par rapport aux autres. Voici les éléments essentiels.

Le 13 septembre 1917, une foule très nombreuse était rassemblée à Fatima. Brusquement, on aperçut un "globe lumineux", traversant le ciel d'est en ouest d'un mouvement "lent et majestueux" (21). Il se dirigea vers le chêne vert, où la "Dame de lumière" avait

été aperçue précédemment par les enfants. Il y cessa d'être visible et ne reparut que dix minutes plus tard (22). "On revit le globe lumineux monter tout droit vers le soleil, au milieu d'une pluie de pétales blancs, légers comme de petits flocons de neige, qui fonçaient avant de toucher le sol" (21). "Une dame déclara avoir vu un de ces pétales "de fleur" tomber sur son épaule gauche, elle voulut le saisir, mais ne trouva plus rien" (22).

13 octobre 1917. Il y avait une foule encore plus nombreuse qu'à Fatima, quand il y eut ce que l'on a appelé "la danse du soleil". Il semble que l'on vit les nuages se déchirer d'un coup; le disque olivâtre apparaître comme une lune d'argent et tourner vertigineusement sur lui-même (21). Ce qui semblait être "le soleil décroché du firmament" était "un disque d'argent poli, non aveuglant, aux arêtes nettement dessinées" (22). Il tournoya sur lui-même, en projetant de toutes parts des faisceaux de lumière de toutes les couleurs qui éclairaient fantastiquement les nuages dans le ciel, les arbres, les rochers, la terre" (21). D'après ces données, il y aurait eu, en tout cas, un objet, "non identifié", évoluant entre les nuages et le sol. Les recherches documentaires très récentes de J. Fernandes et F. D'Amada (historienne), dont nous espérons pouvoir donner un compte rendu plus explicite (23), auraient permis de découvrir, en fait, une dizaine de cas de chute de substances emblables à des "cheveux d'ange" au Portugal, vers 1920.

2. Les observations des années cinquante

Les observations se distinguent des précédentes par le fait que l'association avec le phénomène OVNI y apparaît plus nettement. Dans certains cas, on dispose aussi d'informations nettement plus détaillées.

29 août 1948. un fermier observe à Maplewood (Ohio), très tôt le matin, une grande "sphère argentée" qui "survola sa ferme, en laissant tomber une substance de couleur argentée, qui se désintégra avant d'atteindre le sol" (24).

17 octobre 1952. eut lieu la célèbre observation faite à Oloron, dans les Basses-Pyrénées, par quelques centaines de personnes (25), dans un ciel bleu, sans nuages, on vit un long cylindre, étroit, incliné à 45°, dont l'altitude était estimée à quelques milliers de mètres. Cet objet était blanchâtre et avait des bords nettement délimités. Mais de son extrémité supérieure semblaient s'échapper des masses floconneuses, de couleur gris-argent, formant une sorte de queue blanche. L'objet se déplaçait dans le sens de son inclinaison et était précédé d'une trentaine d'autres objets, présentant l'aspect de boules informes, semblables à des flocons de fumée. Ceux-ci se déplaçaient deux par deux, suivant des trajectoires brisées.

Pringent, surveillant général du Lycée d'Oloron, vit cet objet vers 12h30, à partir de la fenêtre de son appartement, en compagnie de sa femme, institutrice, et de ses trois enfants. Il précisa que l'objet était comparé à un tuyau de poêle de deux mètres de longueur, les boules devaient avoir la grosseur de deux poings. Prenant ses jumelles, Y. Pringent discerna dans chacun de ces objets, il apparaissaient à l'oeil nu comme des boules informes, une sphère rouge, entourée d'une sorte d'anneau jaune-clair, fortement incliné, semblable à l'anneau de Saturne (25,26,27). Tout en se déplaçant deux par deux, suivant un mouvement de zigzag, rapide et court. Les boules s'approchaient parfois l'une de l'autre au cours de leur mouvement et quand elles se séparaient alors, il apparut entre elles, une traînée blanchâtre, analogue à "un arc électrique". Il forma ainsi derrière tous ces objets une abondante "traînée" tombait lentement vers le sol, en prenant la forme d'un "voile qui

se désagrégeait en se décomposant en longs filaments". Pendant quelques heures, encore, on pouvait voir des paquets de filaments accrochés aux arbres, aux fils électriques, et sur les toits des maisons. Ces filaments rappelaient les fils d'amiante. Ils se laissaient étirer en offrant à la traction une certaine résistance. Mais ils disparaissaient peu à peu sans laisser de trace. On nous dit aussi que ces "fils ressemblaient à de la laine ou à du nylon". Enroulés en paquets, ils devenaient rapidement gélatineux, puis se sublimaient dans l'air et disparaissaient. D'innombrables témoins ont pu en recueillir et constater le phénomène de rapide sublimation. Le professeur de gymnastique du collège en ramena un gros écheveau du terrain des sports. Très intrigués, les professeurs du collège purent constater que lorsqu'on les allumait, ils flambaient comme de la cellophane. Le professeur de sciences, M. Poulet, examina attentivement ces fils, mais n'eut pas le temps d'en faire l'analyse. Il put toutefois assister à la sublimation et à la disparition totale d'un de ces fils long d'une dizaine de mètres, qui avait été enroulé autour d'un bâton (25). Nous apprenons, d'autre part, que quelques-uns de ces filaments ayant été enroulés autour d'un bâtonnet de bois et protégés par un papier, M. Pringent fut surpris "de n'y trouver quelques heures après qu'une infime trace d'une poudre blanchâtre" (26). Certains aspects rappellent les observations anciennes. La formation d'un "voile" est en effet à rapprocher de l'observation de matières feuilletées, de draps, de larges flocons, et de matières semblables à du feutre. D'autre part, on signale que les filaments peuvent s'agglomérer entre eux et former une masse gélatineuse. Nous apprenons aussi que ces filaments semblaient contenir de petites particules solides, puisqu'il se forme sous certaines conditions un résidu poudreux.

On peut penser aussi que les "anneaux" entourant les boules étaient semblables au "disque long et flexible" qui entourait l'objet observé au Graulhet, le 13 octobre 1954. Ce disque avait été abandonné sur place, en se disloquant et en tombant ensuite vers le sol sous la forme de "filaments argentés agglomérés", disparaissant après quelques heures (16). Dans le cas présent, il s'agissait peut-être aussi d'une manoeuvre pour se débarrasser de cette enveloppe parasite.

Si les anneaux étaient constitués de filaments assemblés d'une manière plus ou moins ordonnée autour des "boules", il y aurait eu une interaction entre ces filaments quand les objets se rapprochaient l'un des autres, deux à deux, et lorsqu'ils s'écartaient alors de nouveau, il se formait entre eux une bande (semblable à un arc électrique), composée de filaments, qui tombaient ensuite quand leur poids l'emportait par rapport aux forces attractives exercées par chacun des deux objets.

Le fait que ces "cheveux d'ange" ne provenait que de boules et non pas du panache floconneux surmontant l'objet cylindrique est également à rapprocher d'une autre observation, faite le 15 octobre 1952 près de Mmes, dans le Gard. Plusieurs ouvriers y virent en effet, un objet qui avait la forme d'un cigare et des extrémités duquel s'échappait également une "espèce de brouillard". Ils y notaient même un "bouillonnement vaporeux" (27), mais ne firent pas état d'une chute de "cheveux d'ange".

Le 27 octobre 1952, des centaines de témoins auraient vu, par contre, à Gaillac (Tarn), un spectacle très semblable à celui d'Oloron: un long cylindre empanaché et incliné à 45° progressait lentement dans le ciel, au milieu de 16 soucoupes volantes, groupées deux par deux. Celles-ci avaient une forme parfaitement sphérique, avec un "renflement" au milieu. Elles scintillaient au soleil et effectuaient un mouvement en zig-zag rapide. Elles descendaient même parfois

usqu'à une altitude de l'ordre de 400 m. Il y eut ensuite une chute de masses de fils blancs, continuant à tomber encore longtemps après la disparition de ces objets. Ces filaments devaient également élastiques avant de disparaître. Ils étaient blancs et semblables de la laine de verre, mais ils se désagrégeaient trop rapidement pour que l'on puisse arriver à en faire une analyse (25,26).

15 avril 1953. on découvrit à Ongaonga, dans la région de Auckland, en Nouvelle-Zélande, des filaments qui se désagrégeaient rapidement quand on les manipulait (26,28).

3 mars 1953. il y aurait même eu dans la San Fernando Valley, en Californie, un "blizzard de cheveux d'ange" couvrant un territoire large de 5 km (29).

30 Mai 1953. un petit objet bleu très brillant, évoluant d'une manière irrégulière, nettement différente de celle d'un avion, fut aperçu à Palmerston, Nouvelle Zélande. Plus tard, on vit un grand nombre de filaments d'une substance, qui ressemblaient à des toiles d'araignées, flotter lentement vers le sol. Ces filaments étaient blancs et avaient la texture de cendres (28), cela veut dire probablement qu'ils s'effritaient sous les doigts, comme du papier carbonisé, par exemple.

9 octobre 1953: découverte de "cheveux d'ange" qui se désintégraient rapidement sans laisser de traces, quand on les manipulait (28).

13 octobre 1953. on observa à Pleasant Hill, en Californie, quatre objets ronds, brillant au soleil, à partir desquels on vit tomber une substance blanchâtre. Une bande blanche, ressemblant à de la soie, de plus de trois mètres resta accrochée à un arbre (28).

16 novembre 1953. plusieurs témoins virent à Resada, dans la vallée de San Fernando (Californie) une boule argentée, effectuant des mouvements oscillatoires. Finalement elle produisit une longue bannière d'une substance blanche, semblable à une trainée de vapeur. Celle-ci se détacha ensuite de l'objet et tomba vers le sol, en se dispersant comme de la laine effilochée".

Les filaments couvraient tout le voisinage et ressemblaient à des toiles d'araignée (28,30). Des ingénieurs de Lockheed Aircraft Corporation, de la North American Aviation et de Douglass Aircraft étaient venus sur place, mais la matière n'a pas pu être analysée, il suffisait de la tenir entre ses doigts, quelques instants, pour qu'elle se "dissolve" sans laisser de trace.

Une dame remarqua que les filaments semblaient souvent "sauter" d'un arbre ou d'un buisson pour s'accrocher aux cheveux, comme s'il y avait de l'électricité statique (31). Notons qu'il suffisait que les cheveux de cette dame aient été chargés électriquement pour produire cet effet.

1 février 1954. on observa le même phénomène à partir de deux endroits différents de la San Fernando Valley, en Californie (28,31).

Pendant les manoeuvres d'un avion à réaction, les témoins virent la boule ronde évoluant au voisinage de cet avion. Brusquement, il sortit un flot d'une substance blanche, analogue à une dentelle à des toiles d'araignée, qui se mit à descendre vers le sol, tandis que l'objet partit en chandelle. La substance se répartit sur un domaine équivalent à trois blocs d'une ville, en restant accrochée aux arbres, aux clôtures et aux fils téléphoniques, mais elle disparaissait dès qu'on la prenait en main.

Le 20 septembre 1954, à Saint-Père-en-Retz, près de l'embouchure de la Loire, il y eut une explosion, faisant trembler les carreaux. On ne vit pas d'objet dans le ciel, mais bientôt, on observa une chute de flocons blancs, analogues à ceux d'Oloron et de Gaillac: "même consistance onctueuse, même aspect éphémère, même sublimation totale" (32).

Le 13 octobre 1954, eut lieu à Graulhet en France la fameuse observation d'un objet entouré d'un disque non flexible qui explosa et donna lieu à une chute abondante de "cheveux d'ange" disparaissant progressivement. Ce cas a été déjà présenté dans la première partie (16).

Le 14 octobre 1954, un fermier de Méral Mayenne, observait au crépuscule l'atterrissage d'une "soucoupe volante" qui dégageait une lueur aveuglante, illuminant la campagne dans un rayon de 200 m. Le témoin s'en approcha et l'observa pendant 10 minutes. L'objet changea alors de couleur et s'envola brusquement, tandis qu'une sorte de "nuée luminescente" tombait lentement vers le sol. Le fermier la regarda avec curiosité. Puis, rentré chez lui, il constata que ses vêtements étaient couverts d'une couche de "matière blanche un peu collante, comme de la paraffine, " mais elle disparût bientôt sans laisser de traces (32).

Le 18 octobre 1954, on observa à Vienne, dans l'Isère, le passage d'un engin à haute altitude, que certains considéraient comme un "stratojet" et d'autres comme un OVNI. Après son passage, il se forma au-dessus de la vallée du Rhône des "sortes de parachutes" qui tombaient lentement vers le sol, en étant animés de mouvements bizarres. Le "Figaro" et "Paris-Press" ont signalé ce phénomène dans leur édition du 21 octobre. Bien que les dates diffèrent légèrement suivant les auteurs (26,32,33), leurs descriptions sont concordantes. A. Michel (32) cite le témoignage de M. Lelandais, moniteur à l'aéro-club de Vienne: "Nous vîmes d'abord des formes blanches qui semblaient mener dans les nuées une espèce de ballet, montant, descendant, remontant, changeant de forme, mais se rapprochant peu à peu du sol. Une demi-heure après environ, ce fut une sorte de pluie de toiles d'araignée qui arriva, serrée comme un voile, sur l'aérodrome. Il en tombait par poignées sur le terrain, sur le hangar, sur les avions, et nous nous sommes mis à les ramasser à pleines mains. Nous avions l'impression de tenir des fils de caoutchouc, très fins, très doux au toucher, qui s'aggloméraient, pour aussitôt se sublimer dans les doigts sans laisser la moindre sensation, la moindre odeur, la moindre trace. Nous avons eu l'impression que c'était la chaleur de nos mains qui les faisait fondre". On précisa qu'il y avait encore des filaments, cinq heures après leur arrivée au sol, mais que ceux que M. Lelandais avait mis au frais, dans une boîte hermétique en bakélite, s'étaient complètement sublimés le lendemain.

Le 22 octobre 1954, reste sans doute une date mémorable pour les élèves de l'école primaire Jerome de Marysville (Ohio) qui virent ce jour-là un spectacle bien étrange (28,31). Certains d'entre eux avaient repéré dans le ciel bleu, absolument dénué de nuages, un objet très brillant ayant la forme d'un cigare, qui effectuait des mouvements circulaires à grande hauteur au-dessus de l'école. Ils appelèrent le principal de l'école, qui réussit encore à voir l'objet immobilisé à ce moment et partant ensuite à grande vitesse. L'institutrice qu'il appela à son tour n'a pas vu l'objet mais, avec d'autres spectateurs, elle vit de "magnifiques touffes d'un blanc doux comme du coton flotter doucement vers le sol". La chute de cette substance fibreuse aurait commencé directement après le départ de l'objet et duré trois quart d'heure.

Page 19 manquante !

Le 1er septembre 1955, des "cheveux d'ange" tombant lentement du ciel, à Edmore, Michigan, sous la forme de touffes dont certaines avaient la taille d'un grand plateau (1).

Le 2 octobre 1955, l'air se remplit à URichsville (Ohio) de "toiles d'araignée argentées" après la disparition de deux objets discoidaux, qui avaient évolué ensemble, à haute altitude (1,28).

Le 10 octobre 1955, il y aurait également eu une chute de "cheveux d'ange" en relation avec une observation d'OVNI à Cinicinati, Ohio (1).

Le 28 octobre 1955, plus d'une centaine d'élèves d'une école primaire à Whisett (N.C.) ont observé une dizaine d'objet semblables à des "billes d'acier d'un roulement à bille" filant à travers le ciel, tandis que des "cheveux d'ange" tombaient parmi eux. Un de leurs instituteurs, qui avait été observateur dans des missions de combat de la force aérienne au cours de la seconde guerre mondiale, observa le spectacle avec une paire de jumelles et décrivit la matière comme étant semblable à des filaments de sucre (barbe à papa) ou aux filaments très fins utilisés pour la décoration de Noël. Mais elle se présentait généralement sous la forme de bandes de 5 à 8 cm de longueur (1,28,37).

Le 10 août 1956, des millions de filaments semblables à des fils de toiles d'araignée ont flotté à travers les faubourgs de Melbourne du côté de la mer. Ils pendaient à des fils électriques, s'accrochaient aux voitures et aux vêtements et enveloppaient les arbres. Mais à l'étonnement de tous, ils disparaissaient après quelques heures. Six hommes de science en ont fait des analyses.

Leur conclusion: "pas de laine, ni de coton, ni de matière venant de plumes et apparemment pas non plus des fibres synthétiques" (1,38).

On a signalé encore d'autres observations de "cheveux d'ange", dont deux en relation avec un OVNI le 30 septembre et le 15 octobre 1956 mais nous n'avons pas assez d'informations à cet égard (1).

Le 28 avril 1957, il y eut à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, et dans ses environs une chute d'une substance ayant l'air de toiles d'araignées, mais qui disparaissait immédiatement sans laisser de trace quand on la prenait en main. Bien que ces fils étaient apparemment très légers, l'action de la pesanteur était très nette et il fallait un vent assez fort pour les emporter. Un habitant qui regardait cet après-midi-là vers les montagnes avec son télescope astronomique, découvrit cette substance au moment où elle tombait du ciel. Explorant ensuite le ciel avec son télescope, il constata qu'à une hauteur qu'il estima à 4500 m, la matière était très dense et qu'elle tombait à vitesse uniforme, sous la forme de "draps" ou "feuilles" ayant l'air d'être aussi grands qu'une nappe de table à manger (1,38).

Le 9 novembre 1958, on constata une chute de "cheveux d'ange" à Trinidad, Rio Delle et d'autres villes de Humboldt County en Californie. C'était comme une "averse", la quantité de matière étant tellement importante que deux pêcheurs se trouvant en mer à ce moment ont pu dire que leur bateau, recouvert de cette substance qui était semblable à des toiles d'araignée, avait l'air d'être "vieux d'un million d'années". Certains filaments ou groupes de filaments avaient une longueur de 1,5 m et on vit même d'une douzaine de mètres, accrochés à des arbres. Mais on n'y trouva pas d'araignées. Le Dr E. Bielfuss, professeur de biologie au Humboldt State College, examina un échantillon qu'on lui avait amené de l'aéroport de McKinleyville et conclut qu'il ne s'agissait pas d'un produit d'origine animale, sans pouvoir donner d'autres explications.

Le 6 mars 1959, tombait à Loches (Indre et Loire) une autre "pluie" de filaments que l'on compara à des fibres de verre, mais qui ne tardaient pas à se sublimer au contact du sol. Cette chute de "cheveux d'ange" a duré une vingtaine de minutes, couvrant une zone de 2 km² (39,40).

Le 14 octobre 1959, on observa à Prato (Espagne) dans un ciel ensoleillé sans nuages, un objet circulaire lumineux et ensuite une abondante chute de filaments que l'on compara également à de la fibre de verre. Ils étaient légèrement blanchâtre, visqueux et instables: ils se sublimaient en 4 ou 5 minutes (40).

2.3. Les observations des années 60 et 70

Le 5 août 1961, apparaissaient au Mt Hale, en Australie, des objets qui se déplaçaient deux à deux, comme à Oloron et à Gaillac. Des "cheveux d'ange" sont ensuite tombés du ciel formant des "treillis" ou "filets" très fins de fibres entrelacées, blancs comme la neige. Ces fibres disparaissaient spontanément (1).

Le 10 octobre 1962, on découvrit des filaments blancs, très fins, pendus un peu partout sur les étançons et les fils d'un bateau, le Roxburgh Castle, amarré à ce moment à Montréal. En présence de l'officier principal, on étira un de ces fils que l'on trouva étonnamment solide et élastique, alors que des fils de toiles d'araignée se seraient cassés. Quand on les tenait 3 à 4 minutes en main, ils "disparaissaient complètement". Regardant vers le ciel, ils pouvaient voir des "petits cocons" de cette matière flotter lentement vers le sol, mais ils ne voyaient rien qui aurait pu expliquer l'origine de ces filaments (41).

Le 7 novembre 1965, se produisit entre Auch, Revel, Toulouse et sa banlieue, une chute de "cheveux d'ange" qui ont été analysés par M. H. Mauras, maître assistant à la Faculté des Sciences de Toulouse (16). Voici son rapport: "approchée d'une flamme ils disparaissaient immédiatement sans brûler et sans fumée. Fait important: ils sont fortement attirés par l'électricité statique. La pyrolyse sous vide indique une température de décomposition voisine de 280° C et laisse un résidu noirâtre charbonneux ... Un filament qui paraît élémentaire à l'oeil nu, est en réalité (vu au microscope, en lumière polarisée, constitué d'un grand nombre de fils parallèles agglutinés les uns aux autres". M. Mauras effectua encore d'autres analyses et il en conclut finalement qu'il devait s'agir de fils d'arachnides (6).

Le 12 octobre 1966, plusieurs personnes à Jonesboro (Tennessee) virent quelques OVNI qui laissaient tomber des sortes de "draps" se divisant en groupes de filaments, semblables à des toiles d'araignée. Cette substance était collante. Elle adhérerait à toute chose et provoquait une irritation de la peau. Même le chien et les vaches ne voulaient pas aller aux endroits où la substance était tombée, jusqu'à ce qu'il ait plu. D'autres fermiers des environs auraient fait les mêmes constatations avec leurs animaux (42).

Le 18 septembre 1968, un fermier observa à Ste Anne, au Canada, trois OVNI discoïdaux qui se suivaient à même hauteur, même vitesse et même intervalle. Chacun des trois objets semblait "expulser" une substance blanche et "floue" de sa partie supérieure. Cette substance "s'élevait" au-dessus du premier et second objet et formait entre eux "un arc". Celui-ci ne semblait pas être affecté par le vent, bien que les objets se déplaçaient à très grande vitesse. Une partie de cette matière semblait "rouler le long des côtés"

de ces objets et flotter vers le sol. La substance expulsée par le troisième objet tombait, elle, directement "en cascade" le long des côtés de cet objet.

Le fermier qui avait voulu inspecter des bâtiments de la ferme, fit cette observation vers 16 heures. Elle ne dura que 10 secondes et avant que sa femme qu'il appela fut arrivée, les objets avaient disparu. Mais ils virent alors un grand nuage d'une substance blanche, descendant vers eux. Il s'agissait de fibres qui couvraient les bâtiments, les fils électriques et une grande partie des plantations environnantes. Deux jours plus tard, bien qu'il avait plu, on pouvait voir encore une grande partie de cette substance et on y en recueillit une partie pour effectuer des analyses, en particulier à l'université de Manitoba. Le spectre infra-rouge aurait révélé qu'il s'agissait d'une substance cellulosique. Les fibres étaient d'un diamètre uniforme (5 microns). D'autres tests auraient indiqué qu'il s'agissait de fibres de rayonne, recouvertes d'une sorte de gomme. Pensant qu'il pourrait s'agir d'un produit utilisé pour la protection des végétaux, on vérifia auprès des Départements de l'Agriculture et des Forêts. Cette substance y était cependant inconnue (43).

Le 22 octobre 1973, il y eut à Sudbury (Massachusetts) une observation qui commença par l'appel d'un garçon: "Maman, viens voir la plus grande toile d'araignée du monde!" La mère vit effectivement des matières semblables à des toiles d'araignée, pendues aux buissons et aux fils. Regardant en l'air, elle vit un objet rond, argenté et brillant, sur le point de disparaître au-delà de quelques arbres. Elle constatait aussi que ces "sortes de toiles d'araignée" continuaient à tomber du ciel. Elle l'observa pendant une demi-heure, mais deux heures après l'événement, quand son mari rentra à la maison avec un voisin que l'on avait appelé, il y avait encore des groupes de filaments qui tombaient du ciel. On constata d'ailleurs à ce moment que cette matière couvrait les environs jusqu'à une distance de 500 m. La mère mit un peu de cette substance dans une boîte hermétique qu'elle plaça au réfrigérateur. D'après elle, les filaments étaient semblables aux fils des toiles d'araignée, mais un peu plus gros. Ils étaient collants au toucher et s'emmêlaient facilement dès qu'ils étaient dérangés. La matière recueillie fut examinée dans divers laboratoires du Massachusetts. Placés sous microscope deux jours après leur collecte, les "cheveux d'ange" étaient d'un blanc semi-transparent et l'on pouvait voir que leur diamètre diminuait progressivement. Même la matière qui était encore au réfrigérateur se dissipait chaque jour un peu plus (44,45).

Le 6 octobre 1976, par beau temps, peu nuageux, de nombreux témoins ont vu tomber du ciel à Valensole, vers 11 heures du matin, "une pluie de fils assez brillante et ressemblant à des fils de toiles d'araignée". Un des témoins croit avoir vu un OVNI cigaroïde, cinq minutes après avoir remarqué la chute de cette matière. Il a pu constater aussi qu'il y en avait dans la campagne environnante et que ces fils étaient très fragiles et légers (46).

Nous terminons cette revue par un cas spécial, où le Center for Ufo Studies de A. Hynek est intervenu. Le soir du 12 octobre 1976, on observa des phénomènes acoustiques et lumineux pouvant se rapporter à un OVNI et le lendemain matin un des témoins trouva, en examinant les lieux, deux touffes de filaments à environ 4 km l'une de l'autre, de part et d'autre de la maison. Ceci est différent des autres cas que nous avons cité et les filaments étaient, en plus, parfaitement stables. Malgré cela, on procéda à des analyses. Celles-ci ont révélé finalement qu'il s'agissait bien de fils produits par des araignées (47).

Nous constatons que les observations de "cheveux d'ange" semblent être plus rares au cours des deux dernières décennies, ou que moins de cas ont été décrits dans la littérature, mais les renseignements sont un peu plus détaillés. Le phénomène persiste cependant, avec les mêmes caractéristiques fondamentales. Quand on voit cet ensemble de témoignages, il n'est quand même pas évident qu'il s'agit dans tous les cas d'une sorte de rêve éveillé ou d'une erreur d'interprétation comme celle que peut commettre une personne non avertie en voyant la planète Vénus, par exemple, quand elle est très brillante. Les tentatives d'explication devront donc aller un peu plus loin.

Auguste MEESEN, Professeur à l'U.C.L.

(à suivre)

Référence: Inforespace no 52, juillet 1980, publié par la SOBEPS, 74, av. Paul Janson, 1070 Bruxelles

16. A. Meessen: Inforespace no 49, pp. 2-8, 1980
17. Exode: 13, 21, 14, 19, 24, 16, 10
18. Exode: 16, 14, 21, 22, 27, 35
19. Ernst Chladni: Ueber Feuer-Meteore und über die mit denselben herabfallenden Massen, 1774 et 1819, Wien
20. Charles Fort: The book of the damned, 1919 (Abacus, 1974).
21. Abbé Felici: Fatima, Société Saint Paul, Paris, 1963, pp. 90, 91, 106
22. Paul Misraki: Des signes dans le ciel, Labergerie, 1968, pp. 91, 93
23. D'après un premier échange de correspondance
24. J. Vallée: Chronique des apparitions extra-terrestres, Ed. Denoël, 1972, cas no 67
25. A. Michel: Lueurs sur les soucoupes volantes. Mame, 1954, p. 176
26. J. Senelier: La neige d'octobre, Phénomènes Spatiaux, GEPA, no 16, pp. 8-12
27. M. Carrouges: Les apparitions de martiens, Fayard, 1963, p. 218
28. Réf. 7 p. 59-61
29. T.M. Wright: The intelligent mans guide to Flying Saucers, Barnes, 1968, p. 82
30. O. Binder: What we really know about UFO's, Fawcett, 1967, p. 94
31. Réf. 7, pp. 40-43
32. Réf. 2, P. 86, 236, 261
33. J. Guieu, Blackout sur les S.V., Omnium Litt. 1972, p. 225
34. R. Viltrange: fils de la Vierge et OVNI, GEPA, no 3 et 4, 1963
35. A. Schneider: Besucher aus dem All, Herman Bauer Vlg 1973, p. 268
36. H. Durrant: les dossiers des OVNI, Laffont, 1973, p. 55
37. M.K. Jessup: The UFO Annual, Citadel, 1956, p. 324
38. The FSR's world Roundup of UFO sightings and sightings and events Citadel, 1958, pp. 75, 142
39. Ch. Garreau, S.V. 20 ans d'enquêtes, Mame, 1971, p. 79
40. J. Senelier, Phénomènes Spatiaux. GEPA, no 25, p. 33
41. F.S.R. 10 no 3, 1964, p. 15
42. F.S.R. 17, no 1, 1971, p. 29
43. Canadien UFO report, March/April 1969, pp. 12-14
44. UFO Investigator, NICAP, March 1974, P. 3-4
45. UFO Nachrichten, no 218, nov. 1974
46. Jamet: pluie de fils à Valensole, LDLN, Mai 1978, pp. 11, 12
47. International UFO Reporter, Aug. 1977, p. 4 et 8: March 1978

- + - + - + - + - + -

Nous constatons que les observations de "cheveux d'ange" semblent être plus rares au cours des deux dernières décennies, ou que moins de cas ont été décrits dans la littérature, mais les renseignements sont un peu plus détaillés. Le phénomène persiste cependant, avec les mêmes caractéristiques fondamentales. Quand on voit cet ensemble de témoignages, il n'est quand même pas évident qu'il s'agit dans tous les cas d'une sorte de rêve éveillé ou d'une erreur d'interprétation comme celle que peut commettre une personne non avertie en voyant la planète Vénus, par exemple, quand elle est très brillante. Les tentatives d'explication devront donc aller un peu plus loin.

Auguste MEESEN, Professeur à l'U.C.L.

(à suivre)

Référence: Inforespace no 52, juillet 1980, publié par la SOBEPS, 74, av. Paul Janson, 1070 Bruxelles

16. A. Meessen: Inforespace no 49, pp. 2-8, 1980
17. Exode: 13, 21, 14, 19, 24, 16, 10
18. Exode: 16, 14, 21, 22, 27, 35
19. Ernst Chladni: Ueber Feuer-Meteore und über die mit denselben herabfallenden Massen, 1774 et 1819, Wien
20. Charles Fort: The book of the damned, 1919 (Abacus, 1974).
21. Abbé Felici: Fatima, Société Saint Paul, Paris, 1963, pp. 90, 91, 106
22. Paul Misraki: Des signes dans le ciel, Labergerie, 1968, pp. 91, 93
23. D'après un premier échange de correspondance
24. J. Vallée: Chronique des apparitions extra-terrestres, Ed. Denoël, 1972, cas no 67
25. A. Michel: Lueurs sur les soucoupes volantes. Mame, 1954, p. 176
26. J. Senelier: La neige d'octobre, Phénomènes Spatiaux, GEPA, no 16, pp. 8-12
27. M. Carrouges: Les apparitions de martiens, Fayard, 1963, p. 218
28. Réf. 7 p. 59-61
29. T.M. Wright: The intelligent man's guide to Flying Saucers, Barnes, 1968, p. 82
30. O. Binder: What we really know about UFO's, Fawcett, 1967, p. 94
31. Réf. 7, pp. 40-43
32. Réf. 2, P. 86, 236, 261
33. J. Guieu, Blackout sur les S.V., Omnium Litt. 1972, p. 225
34. R. Viltrange: fils de la Vierge et OVNI, GEPA, no 3 et 4, 1963
35. A. Schneider: Besucher aus dem All, Herman Bauer Verlag 1973, p. 268
36. H. Durrant: les dossiers des OVNI, Laffont, 1973, p. 55
37. M.K. Jessup: The UFO Annual, Citadel, 1956, p. 324
38. The FSR's world Roundup of UFO sightings and sightings and events Citadel, 1958, pp. 75, 142
39. Ch. Garreau, S.V. 20 ans d'enquêtes, Mame, 1971, p. 79
40. J. Senelier, Phénomènes Spatiaux. GEPA, no 25, p. 33
41. F.S.R. 10 no 3, 1964, p. 15
42. F.S.R. 17, no 1, 1971, p. 29
43. Canadien UFO report, March/April 1969, pp. 12-14
44. UFO Investigator, NICAP, March 1974, P. 3-4
45. UFO Nachrichten, no 218, nov. 1974
46. Jamet: pluie de fils à Valensole, LDLN, Mai 1978, pp. 11, 12
47. International UFO Reporter, Aug. 1977, p. 4 et 8: March 1978

- + - + - + - + - + -

Plan d'activités chargé pour la CLEU

C'est à la Fiorentina, rue d'Audun, que s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la CLEU (Commission luxembourgeoise d'études ufologiques).

Le président, M. Christian Petit, souhaita la bienvenue aux membres présents puis dans une brève introduction rappela l'intérêt des commissions d'études qui se développent de plus en plus et parfois même au niveau des Etats comme par exemple le GEPAN en France.

Le bilan des activités 81 de la CLEU est très éloquent puisque celle-ci a participé les 23 et 24 mai derniers au CNECU de Chaumont (Comité nord-est et Luxembourg des groupements ufologiques), les 12 et 13 septembre au CNECU de Nancy, au congrès ufologiques de Londres, au CECRU (Commission européenne de coordination des recherches ufologiques) de Dijon, où la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg étaient représentés.

La dynamique association fait par ailleurs paraître régulièrement son bulletin de chroniques qui relate les informations au sein de la commission mais aussi des phénomènes OVNI à travers le monde.

Le trésorier, M. Alain Baltenweg, fit état d'un bilan de caisse très sain, puis M. Petit esquisssa le programme des activités pour l'année à venir.

Un des objectifs de la CLEU sera de donner des conférences et des séances d'informations ufologiques à tous les organisateurs qui en feront la demande et plus particulièrement aux maisons de jeunes à travers le pays ou à l'étranger.

Quand le temps le permettra, des stands d'information seront animés dans les rues piétonnes de la cité, pour informer le public du rôle des commissions d'études ufologiques et des objectifs qu'elles veulent atteindre. Il a également été envisagé une séance d'observation publique avec la collaboration d'un groupe d'astronomes et bien sûr de réaliser toute une série d'enquêtes et de contre-enquêtes qui sont le pain quotidien des commissions.

La CLEU participera en 82, au CECRU de Suisse et d'Italie, mais le point essentiel des activités de l'an prochain sera l'organisation les 27 et 28 mars d'un CNEGU qui se tiendra au château de Marienthal où se verront invités des groupements venus de l'Est de la France et d'Allemagne.

L'assemblée a en outre décidé de prévoir une tombola à tirage immédiat dont la recette servira à financer l'organisation de ce rassemblement de groupements dans les meilleures conditions.

La séance se terminera par la reconduction du comité actuel dont le comité directeur se compose comme suit : président, Christian Petit ; secrétaire, Monique Petit ; trésorier, Alain Baltenweg ; responsable du service enquêtes, Silvana Fédéli ; astronomie, Philippe Ceccato, J.P. Suardi. Pour s'adresser à la CLEU, il suffit d'écrire à la Boîte postale 9 à Belvaux.

tageblatt 10.12.81

Generalversammlung und Konferenz der CLEU

Am kommenden 12. Dezember findet die Generalversammlung der „Commission luxembourgeoise d'études ufologiques“ im Café „La Fiorentina“ in Esch/Alzette statt.

Neben den üblichen Punkten stehen außerdem eine

Konferenz sowie Berichte über Untersuchungen und Beobachtungen ungewöhnlicher Phänomene auf der Tagesordnung.

Nach der Versammlung findet dann das traditionelle Festbankett statt. Anmeldungen bitte an CLEU, b.p. 9 in Belvaux.

minettsblatt 11.12.81

La commission luxembourgeoise d'études ufologiques se réunira le samedi 12 décembre à 20 heures en son siège social Restaurant „La Fiorentina“, rue d'Audun en assemblée générale.

républ. lorr. 04. - 11.12.81

Commission luxembourgeoise d'études ufologiques

La commission luxembourgeoise d'études ufologiques tiendra son assemblée générale le samedi 12 décembre, à 20 h, en son siège social „La Fiorentina“ rue d'Audun, à Esch-sur-Alzette.

L'ordre du jour comprend les points suivants : bilan d'activité 1981, présentation des membres actuels, situation des finances, contacts avec les groupements étrangers et divers.

Commission luxembourgeoise d'études ufologiques

L'assemblée générale de la commission luxembourgeoise d'études ufologiques aura lieu samedi prochain, à 20 h, à la Fiorentina, rue d'Audun. Cinq points figurent à l'ordre du jour.

républ. lorrain 16.12.81

Generalversammlung der CLEU Studium der unbekannten Flugobjekte

Vor kurzem fand im Restaurant Fiorentina in Esch die jährliche Generalversammlung der „Commission luxembourgeoise d'études ufologiques“ statt.

Präsident Christian Petit skizzierte in seinem Tätigkeitsbericht die Schwerpunkte der Aktivitäten und erläuterte die Entstehung von offiziellen Untersuchungskommissionen, wie zum Beispiel GEPAN in Frankreich.

Auf dem Terminkalender der vergangenen Saison gilt es besonders, die Teilnahme an verschiedenen internationalen Kongressen in Chaumont,

Nancy, Dijon und London zu unterstreichen. Die regelmäßig erscheinenden „Chroniques de la CLEU“ informieren alle Interessenten über laufende Untersuchungen und enthalten lesenswerte Berichte.

Für die kommende Saison ist weitere Öffentlichkeitsarbeit geplant: Konferenzen, Diskussionsabende in Jugendzentren (Anfrage genügt), Beobachtungsnächte in Zusammenarbeit mit Astronomen, Teilnahme an zwei Kongressen in Italien und der Schweiz, die Organisation eines Kongresses im Marien-

thal am 27. und 28. März, sowie die anfallenden Untersuchungen ungewöhnlicher Beobachtungen.

Nach der eigentlichen Tagesordnung berichtete Christian Petit noch über recente Beobachtungen in Nancy sowie vor allem in Bessancourt (Val d'Oise), wo in der Nacht vom 11. zum 12. Dezember drei Ordnungshüter ein unbekanntes Flugobjekt sichteten.

Zum Schluß noch eine die Anschrift der Vereinigung: „Commission luxembourgeoise d'études ufologiques“, boîte postale 9, Belvaux, re.

tageblatt

29.12.81

11e Session du C.N.E.G.U.

Le C.L.E.U. organisera les 27 et 28 mars 1982 la 11e session du C.N.E.G.U. (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques) qui aura lieu à Marienthal au Centre National de la Jeunesse. Les 5 groupements, membres du CNEGU, y participeront.

A l'ordre du jour:

- Thème de réflexions sur les observations
- Comment étudier rationnellement le phénomène OVNI et quelles sont les études à notre portée?
- Comment se partager le travail?
- Présentation d'enquêtes par les groupements
- Catalogue d'observations des années 80 et 81
- Carte des observations et attribution d'un indice d'étrangeté
- Relations avec le GEPAN

Un compte-rendu détaillé sera publié dans les prochaines Chroniques.

Photo prise lors du repas qui clôture l'assemblée générale de la C.L.E.U.



Ci-après les adresses des groupements formant le C.N.E.G.U.

Pour tous renseignements veuillez joindre une enveloppe timbrée ou, pour l'étranger, un coupon de réponse international.

Groupe 5255 - Mlle Christine ZWYGART
20, rue de la Maladière
E - 52000 Chaumont

Cercle Vosgien Lumières dans la Nuit - C.V.L.D.L.N.
M. François DIOLEZ
58, bd Rouget de l'Isle
E - 93100 Montreuil

Groupe Privé Ufologique Nancéen - G.P.U.N.
M. Martial ROBE
4, rue de la Chiers - Champ-le-Boeuf
E - 54320 Maxéville

Control
M. Michel PICCIN
41, Square H. Sellier
E - 94220 Charenton

Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques - C.L.E.U.
Boîte postale no 9
L - 4401 Belvaux

- + - + - + - + - + - + -

Comment devenir membre de la C.L.E.U.

Toute personne peut devenir membre de l'association.
Elle peut devenir:

Membre actif (cotisation 400.- FB)

- permet de participer aux activités et aux réunions
- permet de recevoir régulièrement les Chroniques
- peut faire partie du réseau d'enquêteurs (après stage)

Membre correspondant (cotisation 250.- FB)

- permet de recevoir les Chroniques
- sa tâche consiste en nous faire parvenir toutes coupures de presse traitant du sujet OVNI (ce dans n'importe quelle langue) en mentionnant la source et la date de parution

Membre sympathisant

Par le biais de sa cotisation apporte au groupe son soutien financier.

Dans le cas où vous désirez devenir membre de la CLEU, il vous suffit de verser le montant de votre cotisation au CCP Luxembourg no 6958-71 ou au compte de la Banque Internationale 5-130/7180. Pour l'étranger par mandat de versement international sur CCP uniquement.

La C.L.E.U. n'existe que par ses propres moyens. Elle ne bénéficie d'aucun soutien financier que celui de ses membres.

Faites connaître notre action autour de vous, prêtez vos Chroniques et faites des membres autour de vous.

En étant membre actif ou correspondant, vous recevez les Chroniques de la C.L.E.U. régulièrement. En cas d'inscription en cours d'année, vous recevrez les numéros parus auparavant dans le courant de l'année.

NOTRE CALENDRIER

16 avril 1982: Réunion à la Fiorentina
La thèse extraterrestre par Alain Schmitt

05 juin 1982 +
06 juin 1982 : CNEGU organisé par le C.V. LDLN (Vosges)

25 juin 1982: Réunion à la Fiorentina
L'étude des OVNI aux Etats Unis par Chr. Petit

Dans la semaine du 17 au 21 mai 1982:
Soirée d'observation. Date et lieu à définir. Les personnes intéressées sont priées de contacter le président à son domicile la semaine précédente.

AU SOMMAIRE DU NO 21

- Enquête du Grand-Duché de Luxembourg
- Analyse des cheveux d'ange (3e partie)
- Dans nos archives
- Comment observer le ciel à l'oeil nu par Philippe Ceccato
- Détection radar des OVNI en 80 par le Groupe 5255

.....

RENDEZ-VOUS DONC AU MOIS DE JUIN 1982

Nous faisons savoir à nos membres que nous ne pouvons les informer individuellement par écrit au sujet des participations aux congrès et réunions internationales. Nos réunions au siège ont pour but de vous tenir au courant de cette actualité ufologique. Nous vous conseillons donc d'y participer nombreux.

Note aux groupements ufologiques

Les Chroniques sont disponibles gratuitement en échange d'autres publications du même genre. Publicité par réciprocité.